



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 22139VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Cuisine est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. MICHEL DOUENCE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. MATHIAS CHEVALIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme FIONA GREARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**Membre de l'enseignement**

M. YASSINE SAHIB EDDINE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 22141VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Pâtissier est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. NICOLAS LONGEIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PATISSERIE

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. CHRISTOPHE RIOU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX  
PATISSERIE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. YANN ADINGRA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
PATISSERIE

**Membre de l'enseignement**

M. YASSINE SAHIB EDDINE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 22421VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Tournage en céramique est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme Laurianne BELLANGER

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE  
ARTS DU FEU (VERRE, CERAMIQUE)

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme DELPHINE MAILLOT-KRAWIEC  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Ramiro Arrue - Lycée des métiers Côte  
Basque ST JEAN DE LUZ  
DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Alizée DEVOLUET

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE  
ARTS DU FEU (VERRE, CERAMIQUE)

**Membre de l'enseignement**

M. PASCAL PEYREBLANQUE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Ramiro Arrue - Lycée des métiers Côte  
Basque ST JEAN DE LUZ  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 23223VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Couvreur est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. FRANCK CARON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COUVERTURE

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. FRANCK MOLINIER

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du  
bâtiment et des travaux publics de la Gironde  
BLANQUEFORT CEDEX

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Philippe COUCHARRIERE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
COUVERTURE

**Membre de l'enseignement**

M. Florent VIVIERMERLE

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du  
bâtiment et des travaux publics de la Gironde  
BLANQUEFORT CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 23311VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Staffeur ornemaniste est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme MELINE LAURIERE

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
PEINTURE-REVETEMENT

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. JOAQUIM GONCALVES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jean Garnier - Lycée des métiers du  
bâtiment MORCENX  
PEINTURE-REVETEMENT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. DAVID DARRIBEY

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
PLATRIERIE

**Membre de l'enseignement**

M. PEDRO FOREST  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jean Garnier - Lycée des métiers du  
bâtiment MORCENX  
LETTRES ANGLAIS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 24007VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Métiers de l'entretien des textiles, option A : Blanchisserie est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. LUDOVIC DENAIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ENTRETIEN DES ARTICLES TEXTILES

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme CELIA LELAIS  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Etablissement régional d'enseignement adapté Le Corbusier  
PESSAC

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Perrine GILBERT

CHU HAUT LEVEQUE PESSAC  
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

**Membre de l'enseignement**

M. DAVID PRADEAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Etablissement régional d'enseignement adapté Le Corbusier  
PESSAC  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 25524VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Électricien est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. Frédéric DESTRIBOS

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. CHRISTOPHE VIEILLESCAZES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. David SALIS

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
ELECTRICIEN

**Membre de l'enseignement**

Mme FLORENCE CHEVALLIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent  
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33205VAE5 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme MARIE-CHRISTINE CATHERINE HOURTIC

CDC FOYEN comté de commune pays foyen PINEUILH  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme CELINE GAC  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Paul Broca STE FOY LA GRANDE  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme KARINE BOSSUET

ADM COM.DE COM DU PAYS FOYEN STE FOY LA  
GRANDE  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**Membre de l'enseignement**

Mme FABIENNE SGANDURA  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Paul Broca STE FOY LA GRANDE  
LETTRES ANGLAIS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL







**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33205VAE7 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme STEPHANIE HUET

ADM MAIRIE DE ST MEDARD EN JALLES ST MEDARD  
EN JALLES  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme SANDRINE BLANC  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES  
CEDEX  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme SANDRINE FARGE

ADM MAIRIE DE ST MEDARD EN JALLES ST MEDARD  
EN JALLES  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**Membre de l'enseignement**

Mme JULIE LAFAYE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES  
CEDEX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33205VAE8 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme Christelle MERCIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme JOSIANE LE ROUX  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**Membre de l'enseignement**

Mme ALEXANDRA LEBRUN  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33205VAEPE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme CECILE CARRERE-GEE

EMPU JULES FERRY BAYONNE  
CHEF D'ETABLISSEMENT

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme NATHALIE DUMONT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Paul Bert - Lycée des métiers du  
tertiaire et des services BAYONNE CEDEX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Virginie HARISPE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**Membre de l'enseignement**

Mme ANNE DAMESTOY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Paul Bert - Lycée des métiers du  
tertiaire et des services BAYONNE CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33412VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

M. MEHDI BELBACHIR

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

M. STEPHANE LUSSIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

M. Jonathan ROUSSEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**Membre de l'enseignement**

M. EMMANUEL ETCHEBARNE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33615VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Esthétique cosmétique parfumerie est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme MELYSSA CLAYE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme FRANCINE DUPE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des  
métiers du bien-être, des soins et des services à la  
personne et du commerce BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Laura BORTOLIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ESTHETIQUE COSMETIQUE

**Membre de l'enseignement**

M. JULIEN LABAT  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des  
métiers du bien-être, des soins et des services à la  
personne et du commerce BORDEAUX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

